



RAID de Loire

Samedi 4 Octobre 2026
Blaison-Saint-Sulpice

L'ASMA 49 propose de constituer des équipes pour le prochain challenge inter-entreprise du Raid de Loire.

Avec deux choix :

- TRI KAYAK, course par équipe de 3 : 11 km de trail, 8 km de kayak sur la Loire et 18 km de VTT/GRAVEL
- BI KAYAK, course par équipe de 3 : 11 km de trail, 8 km de kayak sur la Loire

Inscription : par mail auprès de votre correspondant, avec les éléments suivants.

Nom/prénom	Date de naissance	Préférence		E-mail	Organisme d'appartenance
		Tri-kayak	Bi-Kayak		

Ne tardez pas à vous manifester, même si vous êtes seuls. Les équipes seront composées dans la limite des places restantes.

Pour être totalement convaincus, n'hésitez pas à consulter le site officiel :

<https://associationdavid.org/infos-participants/>

Infos pratiques :

Lieu de départ : Stade de foot, rue des Basses Arches, Blaison-Saint-Sulpice

Retrait des dossards à partir de 8h00. Briefing à 9h15. Départ à 9h30

Age : né(e) entre le 01/01/1926 et le 31/12/2010

Décharge de responsabilité, questionnaire de santé ou licence obligatoire

Matériel : Chaque concurrent doit fournir son V.T.T. et son casque (norme C.E.). Les V.T.T électriques ne sont pas autorisés. Les kayaks 3 places, les pagaies et les gilets de sauvetage sont fournis.

Tarif par participant :

	Tarif ASMA	Hors Asma
Adulte licencié	23 €	46 €

La subvention est réservée aux agents affectés : au MASA et dans les organismes sous convention avec l'ASMA, (ANSES, POLLENIZ, IFCE), ainsi qu'à leur conjoint, concubin, PACS, à leurs enfants fiscalement à charge, aux retraités du MAA.